

### FAITS SAILLANTS

- Les acteurs humanitaires ont déjà démarré le processus de relocalisation des personnes retournées de la République Dominicaine. 374 des 580 familles vivant sur les 6 sites temporaires ont déjà reçu leur subvention au loyer ;
- Les activités de préparation à la prochaine saison cyclonique sont en cours : des exercices de simulation à l'évacuation et un atelier de définition des priorités ont eu lieu ;
- L'accès à l'eau potable et à l'assainissement au cœur de la réponse à l'épidémie de choléra ;
- La communauté humanitaire va intensifier les programmes d'aide alimentaire pour répondre aux besoins les plus critiques et immédiats de 1 million de personnes touchées par la sécheresse.

### CHIFFRES CLES

Nb. de déplacés dans les camps Source: DTM, Janvier 2016	62 600
Nb. cumulatif de cas suspects de choléra (1 <sup>er</sup> Janv. au 28 Février 2016) Source: MSPP	7 782
Nb. de décès dus au choléra (1 <sup>er</sup> Janv. au 28 Février 2016)	96
Nb. de personnes en insécurité alimentaire Source: CNSA	3,6 m
Nb. de personnes en insécurité alimentaire sévère Source: CNSA	1,5 m
Nb. d'enfants souffrant de Malnutrition Aigüe Globale Source : Unicef	131 405



### Au sommaire

- Situation binationale P.1
- Epidémie de choléra P.2
- Préparation et réponse aux urgences P.3
- Sécurité alimentaire P.5

## Situation binationale: la relocalisation des personnes déplacées est en cours

### Environ 374 des 587 familles vivant sur les 6 sites temporaires à Anse-à-Pitres ont déjà reçu leur dotation à la relocalisation

Quelques 2 300 personnes retournées de la République Dominicaine qui vivaient dans des conditions précaires dans les 6 camps de fortune à Anse-à-pitres, ont bénéficié d'une assistance pour leur relocalisation dans les zones de leur choix.

Mis en œuvre par l'Organisation internationale des migrations (OIM) en collaboration avec la Délégation du département du Sud-Est, OCHA et l'ensemble de la communauté, ce programme de relocalisation vise à fermer au plus vite les 6 sites temporaires où s'étaient installées spontanément des personnes venues de la République Dominicaine depuis juillet 2015.



Une des familles installées sur le site Parc Cado. Crédit Photo: OCHA Haïti

Ce programme s'inspire du modèle du programme de relocalisation des déplacés internes suite au tremblement de terre de 2010 que l'Organisation internationale des migrations (OIM) a développé. Il est exécuté en conformité avec la politique du gouvernement de ne pas développer des sites et camps sur le territoire haïtien en ne perdant pas de vue la protection et la dignité des personnes affectées par la situation binationale.

Les familles relocalisées bénéficieront d'une année d'assistance pour le loyer d'une maison de leur choix remplissant les normes minimales établies par OIM et dans la zone ou lieu de retour de leur choix. Le processus d'enrôlement dans le programme et dans la recherche des maisons a commencé depuis quelques semaines et en date du 31 mars, 580 familles ont été déjà enregistrées. Ainsi, en date du 1er avril 2016, l'OIM a procédé au paiement des frais de relocalisation à 374 familles. Les autres familles percevront leurs dotations au cours du mois d'avril. Les critères d'attribution des fonds au retour se fondent sur la distance, la taille et la vulnérabilité de la famille.

Les opérations de relocalisation ont officiellement débuté le 28 mars 2016. Les 374 familles vont se rendre dans 4 communes : Anse-à-Pitres, Belle Anse, Fonds des Nègres et Thiotte. Sur les 587 familles concernées par le programme environ 268 familles vont rester dans la commune d'Anse-a-Pitres et ces environs.

*En appui au programme de rélocalisation des personnes retournées, la Croix-Rouge haïtienne va fournir des kits d'hygiène et 2 200 kits de cuisine à 200 familles encore présentes sur les sites de Parc Cado 1 et 2*

Face au phénomène et au risque d'apparition de nouvelles tentes sur les sites (Fond Jeannette, Parc Cado 1 et 2), les autorités vont mener des séances de sensibilisation sur tous les sites pour décourager la construction de nouvelles tentes et faciliter ainsi le processus de fermeture des sites. Les propriétaires terriens seront impliqués dans cette gestion post relocalisation.

Pour le site de Fonds Jeannette, 78 familles ont quitté le site et il ne reste officiellement que 3 familles à relocaliser. Sur ces 78 familles, 66 se retrouvent dans la sous-section communale de Bois d'Ormes. Cela représente une importante population que les autorités départementales et locales vont devoir intégrer dans les plans de développement communaux. Pour ce faire, le Secrétaire général (SG) de la Délégation du Sud-Est, M. Frantz Pierre Louis, au nom de ladite Délégation a lancé un appel à la communauté internationale à continuer tout soutien aux autorités. En effet, malgré l'appui de la communauté humanitaire, des besoins sont encore visibles dans les secteurs de base (santé, éducation, eau potable et assainissement, protection). Pour certains acteurs étatiques, l'Etat devrait aussi s'engager à améliorer l'accès à ces communes comme le profilage des routes et l'envoi de personnels qualifiés pour tenir les infrastructures sociales (commissariat, centre de santé, écoles, etc..).

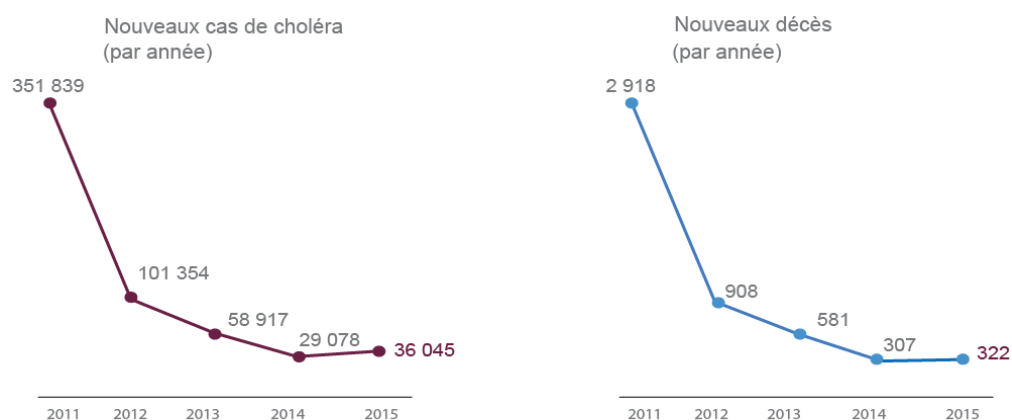
Des systèmes de référencement seront nécessaires surtout au niveau de la santé et de la protection. S'agissant de la protection, le programme de vérification de statuts et enregistrement des personnes apatrides et/ou à risque d'apatridie et leurs familles va se poursuivre à partir des premières informations qui seront transmises par IOM au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Ainsi, en date du 21 mars 2016, sur 2 141 familles référées pour vérification de statut par IOM, 463 familles vérifiées par les agents de l'UNHCR relèvent de leur mandat à cette même période.

## L'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement : une priorité dans le cadre de la lutte contre le choléra

**42% des Haïtiens n'ont pas accès à l'eau potable et 72% ne disposent pas d'assainissement adéquat, selon l'OMS et l'UNICEF**

Bien que le nombre de personnes touchées par l'épidémie de choléra ait diminué de manière significative depuis le début de l'épidémie (de 350 000 cas en 2011 à 36 000 en 2015), la lutte contre l'épidémie est loin d'être gagnée. En 2015, les autorités sanitaires ont rapporté 36,045 cas suspects de choléra et 322 décès en 2015. OPS/OMS, l'UNICEF et le Ministère de la Santé Publique et de la Population estiment que près de 25.000 personnes pourraient être infectées en 2016 nécessitant la poursuite des activités de réponse.

Nombre de cas vus de choléra et de décès enregistrés  
2011 - 2015



Source: Profil statistique choléra, mars 2016, Ministère de la santé publique et de la population (MSPP)

*Le choléra et les maladies diarrhéiques trouvent un terrain de propagation favorable, lorsque 3 millions d'Haïtiens boivent de l'eau des rivières ou sources non protégées*

Mis à part le renforcement des structures médicales, l'amélioration des conditions d'assainissement et d'eau potable constituent une priorité dans le cadre de la lutte pour l'élimination de l'épidémie dans le pays. Pour preuve, les difficultés récurrentes d'accès à ces services dans les communautés vulnérables contribuent à l'expansion de l'épidémie de choléra et d'autres maladies diarrhéiques.



Les personnes vivant dans les communautés vulnérables, particulièrement dans les camps de déplacés, font face à des conditions d'assainissement difficiles. Crédit photo : OCHA Haïti

Les Nations Unies en Haïti alertent sur le fait que 42% de la population haïtienne n'a toujours pas un accès à l'eau potable et 7,6 millions d'Haïtiens manquent d'installations essentielles pour être en bonne santé et éviter d'attraper des maladies hydriques.

De plus, l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement constitue un droit fondamental selon l'Assemblée Générale des Nations Unies depuis 2010 et est prioritaire dans l'agenda des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, comme notamment reflété dans

l'ODD numéro 6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». À cet égard, les Nations Unies estiment qu'il est fondamental de continuer à appuyer Haïti dans ses efforts visant à renforcer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement particulièrement pour les femmes, les enfants, les personnes vivant dans les camps de déplacés et dans les communes reculées et celles retournées/déportées de la République Dominicaine.

Les Nations Unies continuent de mettre en place des activités en appui au gouvernement, en vue d'assurer une réponse rapide et efficace à l'épidémie de choléra en améliorant l'accès aux services EPAH (Eau potable, assainissement et hygiène) et santé. Plus de 20 millions sont nécessaires pour mener des actions en ce sens, comme indiqué dans le Plan de Réponse Humanitaire (HRP) en 2016.

Toutefois, la DINEPA (Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement) estime que le pays devra mobiliser entre 800 à 900 millions de dollars pour satisfaire la demande en eau potable de la population. Actuellement, l'institution ne peut offrir que 100 000 m<sup>3</sup> d'eau sur les 300 000 demandes (soit 3 fois inférieur à la demande). En ce sens, la BID (Banque Interaméricaine de développement) dispose d'une enveloppe de 160 millions de dollars pour appuyer les efforts du gouvernement visant à améliorer l'accès à l'eau potable.

## Les acteurs intensifient les actions de préparation à la prochaine saison cyclonique

### La Direction de la protection civile fait le bilan des actions réalisées en 2015 afin de mieux orienter la réponse en 2016.

Alors que la saison des ouragans va débuter officiellement le 1er juin, le gouvernement haïtien et ses partenaires poursuivent les efforts de préparation. Ainsi, La Direction de la protection civile (DPC), l'instance de coordination des activités de préparation du gouvernement, a organisé deux ateliers en vue non seulement d'évaluer les actions réalisées pendant la saison précédente et un atelier pour définir les actions prioritaires à mettre en œuvre afin de réduire le nombre de personnes potentiellement victimes de la saison cyclonique 2016.

En effet, la saison cyclonique 2015, à l'image des trois (3) dernières années, n'a pas été une saison très active. Le seul ouragan qui a traversé la Caraïbe, ERIKA, à la fin du mois d'août, n'avait pas directement touché Haïti. Le bilan général de la DPC a fait état d'un



*Les acteurs doivent garder une vigilance accrue et renforcer les actions de prévention et de sensibilisation des populations vivant dans les zones les plus à risques.*

mort, d'une personne portée disparue et de deux blessées, tous recensés au niveau du département de l'Ouest.

Les autorités nationales estiment que 500 000 personnes sont toujours très vulnérables aux aléas climatiques, en particulier aux cyclones, ouragans et aux inondations et peuvent être les plus affectées par la saison cyclonique en 2016. Ainsi, avec le support des partenaires internationaux, la DPC (Direction de la protection civile) continue à mettre en œuvre des actions visant à réduire la vulnérabilité des communautés. Il s'agit notamment de la mise à jour des plans de contingence, de la sensibilisation des populations, du renforcement du système d'alerte précoce et de la formation des brigadiers.

### **La résilience communautaire, un pas essentiel dans la préparation et la gestion des risques de désastres**

A titre d'exemple, le Comité communal de protection civile (CCPC) de Tabarre avec le soutien de la Cooperazione Internazionale (COOPI) a réalisé le 16 mars dernier un atelier intitulé «Partage des expériences sur la réalisation des exercices d'évacuation au niveau communautaire et multi-aléas». Cet atelier visait le partage d'expériences du CCPC de Tabarre et de COOPI dans la réalisation des exercices d'évacuation multi-aléas à niveau communautaire et l'échange des avis avec les organisations participantes afin d'améliorer ces exercices.



Les participants se préparent à entamer la simulation à l'évacuation.  
Crédit photo : COOPI

Au cours des échanges, les parties prenantes ont fait remarquer que la réalisation des exercices d'évacuation représente un moyen pour vérifier la participation et le comportement des populations vulnérables ; la relation entre les communautés, les EIC (Equipes d'intervention communautaire) et les CLPCs (Comité local de protection civile) ; la capacité des membres des EIC, du CLPC et du CCPC et des acteurs locaux de s'organiser ensemble ainsi que la capacité d'initiative des communautés (par exemple, l'EIC de Carradeux a monté une pièce

de théâtre dans le domaine de la GRD).

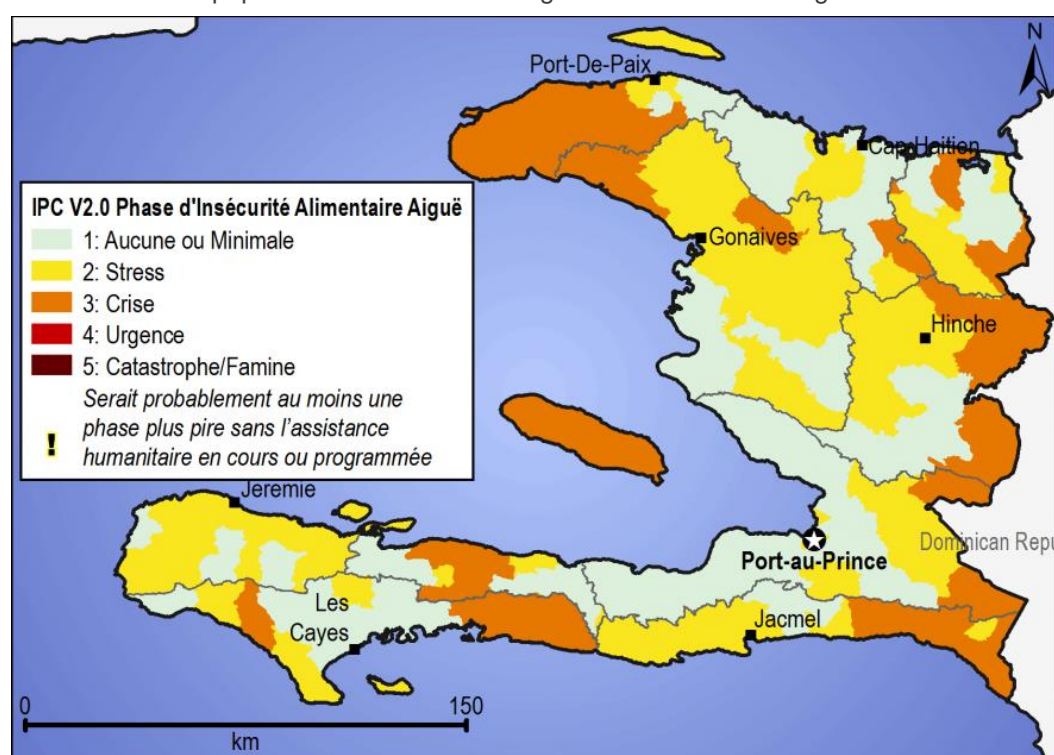
Il a été l'occasion pour la communauté de participer à un exercice d'évacuation en cas de cyclone à Sainte-Philomène (située à côté de la rivière Grise), une communauté très vulnérable face aux inondations. Les participants ont exprimé leur intérêt quant à la familiarisation avec les types d'alertes, la possession d'un plan d'urgence familial, la préparation d'un kit d'urgence et une meilleure connaissance de leurs vulnérabilités et des outils pour mieux réagir en cas d'urgence.

Financé par OFDA/USAID et ECHO, respectivement dans le cadre des projets "Renforcer le capital physique et social au niveau des quartiers pour la préparation aux catastrophes, la capacité de réaction d'urgence et la gestion préventive du territoire de Port-au-Prince" et "Renforcement des capacités de préparation, mitigation et réponse aux catastrophes", les exercices d'évacuation qui se réalisent actuellement dans la Commune de Tabarre rentrent dans le cadre du Plan Opérationnel 2014/2015 de la Protection civile en Haïti.

## Les partenaires humanitaires s'activent pour atténuer les conséquences de la sécheresse affectant les populations vulnérables

*L'augmentation de prix des produits de première nécessité a renforcé la vulnérabilité des populations pauvres déjà affectées par la sécheresse.*

Selon une récente étude menée par le gouvernement haïtien et le Programme alimentaire mondial (PAM), le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans le pays a doublé en moins de 6 mois totalisant 1,5 millions. La récolte de printemps pour l'année 2015 a engendré des pertes allant jusqu'à 70 pour cent dans certaines régions. A cela s'ajoute la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC). Selon l'Institut Haïtien de statistique et d'informatique, les dernières données du mois de février 2016 sont chiffrés à 258.7 contre 255.5 pour le mois de janvier, affichant ainsi une hausse mensuelle de 1.3% et une inflation annuelle de 14.4% contre, respectivement, 1.1% et 13.3% le mois précédent. La rubrique « alimentation, boisson et tabac » des produits locaux est passée de 281,3 à 284,7. Tout cela concourt à renforcer la vulnérabilité des populations et surtout des agriculteurs avec de maigres ressources.



Carte des résultats actuels de la sécurité alimentaire, février 2016. Source: FEWS NET

Sur la base des résultats d'enquêtes réalisés, le PAM entend intensifier ses programmes d'aide alimentaire pour répondre aux besoins les plus critiques et immédiats de 1 million de personnes touchées par la sécheresse. L'intervention du PAM suivra l'approche en deux étapes proposée par le gouvernement en réponse à la sécheresse. Une première phase d'intervention d'urgence est prévue pendant la période de soudure, d'avril-Juin pour des actions de transferts d'argent aux populations les plus touchées. Pour la deuxième phase de la réponse, qui s'étendra de juillet à septembre, le travail du PAM mettra l'accent sur la création d'actifs visant la conservation des bassins versants et la production agricole conjointement avec ses partenaires.

En outre, le PAM apportera un soutien alimentaire à près de 500 000 enfants dans le cadre de son programme de nourriture scolaire dans les endroits touchés particulièrement par la sécheresse. Cette assistance du PAM aux familles est essentielle au moins jusqu'à la prochaine récolte, prévue en juillet 2016.

Selon le dernier rapport de FEWS Net relatif aux Perspectives sur la sécurité alimentaire, des projets de développement comme Feed the Future Haiti dans l'Ouest, RESEPAG (Renforcement des Services Publics Agricoles) et AVANSE (Appui à la Vulgarisation du Potentiel Agricole du Nord pour la Sécurité Economique et Environnementale) dans le

Nord et d'autres dans le département du Sud continuent d'offrir des services aux agriculteurs dans leur zone respective d'intervention. Toutefois, l'annulation du contrat PetroCaribe pourrait avoir un impact négatif sur le budget du nouvel exercice fiscal du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) pour la mise en place de ce programme. La quantité de fertilisants chimiques disponibles jusqu'à date pour la campagne de printemps est de l'ordre de 5 500 tonnes métriques contre environ 30 000 tonnes apportées en général.

Ce même rapport indique que la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) compte intervenir au niveau de trois départements pour un total de dix communes. Quelque 13 000 ménages bénéficieront d'une distribution de semences tolérantes à la sécheresse dans le cadre de la campagne agricole du printemps qui démarre en mars/avril. Ces bénéficiaires recevront 58.5 tonnes de haricots, 36.5 tonnes de pois congo, 30 tonnes de pois souche, variété naine, 6 750 000 boutures de patate et 3 900 000 boutures de manioc. Vu la rareté et la cherté des semences dans les zones de distribution, leur mise à disposition dès le démarrage de la saison permettra aux bénéficiaires d'entamer la campagne du printemps sans trop de stress. Dans la commune d'Aquin dans le Sud, AVSI, une ONG italienne, apportera à 2 300 ménages ruraux, avec des fonds reçus d'ECHO (Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne), une aide en intrants agricoles et un accès à l'eau potable pendant 16 mois. Un programme d'argent contre travail (cash for work) sera par ailleurs exécuté.



Dans le cadre du projet Kore Lavi, le PAM, CARE, ACF et le Gouvernement d'Haïti ont ciblé les ménages les plus vulnérables. Plus de 18.000 ménages ont accès à des coupons alimentaires mensuels. Crédit photo: WFP / Elio Rujano

l'amélioration de l'état nutritionnel et les moyens d'existence des ménages bénéficiaires dans les zones concernées du Sud, Sud-Est, du Plateau Central et du Nord-Ouest.

L'augmentation du nombre de bénéficiaires de certains programmes d'assistance humanitaire en cours comme « Kore Lavi » contribuent à améliorer la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires dans le Plateau Central, le Sud-Est et le Nord-Ouest.

Des organisations internationales sont en train de prendre des mesures pour renforcer les interventions en cours ou en entreprendre de nouvelles. Toutes ces mesures combinées pourraient aider à

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**Widlyn Dornevil**, chargé de l'information publique, [dornevil@un.org](mailto:dornevil@un.org), (509) 3702 5182

**Rachelle Elien**, chargée de l'information publique, [elien@un.org](mailto:elien@un.org), (509) 3702 5177

**Alix Nijimbere**, chargé du reporting humanitaire, [nijimbere@un.org](mailto:nijimbere@un.org), (509) 3702 5790

Les bulletins humanitaires d'OCHA sont disponibles sur <http://haiti.humanitarianresponse.info/> | [www.unocha.org](http://www.unocha.org) | [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int)

Rejoignez OCHA Haïti sur les médias sociaux : [@OCHAHaiti](https://twitter.com/OCHAHaiti) | [OCHAHaiti](https://www.facebook.com/OCHAHaiti)